

<b>NOM</b>	<b>Sous-commission sur la réussite étudiante (SC-RE)</b>
<b>COMPOSITION</b>	<p><u>Président</u> : Le Directeur des affaires académiques, en tant que responsable des programmes académiques et des services aux étudiants</p> <p><u>Membres</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 professeur.es (nommé.es par la CE)</li> <li>▪ 2 maîtres d'enseignement (nommé.es par la CE)</li> <li>▪ 3 étudiant.es (nommé.es par l'AEÉTS), si possible aux trois cycles et incluant au moins un étudiant étranger</li> <li>▪ Le Directeur des Services aux étudiants (ou son représentant.e)</li> <li>▪ Le Directeur de la logistique académique (ou son représentant.e)</li> <li>▪ La Directrice du Service de la bibliothèque (ou son représentant.e)</li> <li>▪ La Directrice du Service des enseignements coopératifs (ou son représentant.e)</li> </ul> <p>Les personnes nommées par la CE ont un mandat de deux ans, renouvelable. Le Secrétaire général et la directrice du BPRH sont invités à la sous-commission.</p>
<b>ZONE DE PARITÉ (ENTRE 40-60% DES MEMBRES POUR CHAQUE SEXE)</b>	On s'efforcera de composer la Sous-commission de manière à ce que sa composition soit représentative de la communauté ÉTS.
<b>MANDAT</b>	<p>La SC-VRE a pour mandat de contribuer à créer un milieu de vie favorisant la réussite étudiante. Son mandat couvre les éléments qui définissent un milieu d'étude engageant et stimulant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• UN MILIEU D'ÉTUDE ENGAGEANT qui passe par une pédagogie active, par des infrastructures de première qualité, par la création d'opportunités de réseautage entre étudiants et avec les membres de la communauté ÉTS.</li> <li>• UN MILIEU D'ÉTUDE STIMULANT qui passe par une offre de formation en constante actualisation pour rester branché sur les besoins de la société.</li> <li>• UN MILIEU D'ÉTUDE INCLUSIF qui passe par des pratiques d'accueil et de services à la clientèle exemplaires, notamment pour les étudiants étrangers et par un milieu de vie qui valorise le respect et l'entraide.</li> <li>• DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS qui favorisent la réussite par la promotion de saines habitudes de vie, par de l'aide dans les situations difficiles, par la coordination de services d'appui aux études.</li> </ul> <p>Dans l'accomplissement de son mandat, la SC-VR a pour fonctions de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Donner aux étudiants et aux membres de la communauté ÉTS les moyens de s'exprimer et de contribuer significativement à la vie et à la réussite des étudiants.</li> <li>2. Susciter et soutenir le développement d'activités contribuant à la vie et à la réussite étudiante.</li> <li>3. Rendre compte à la CE régulièrement et au moins une fois par année des enjeux liés à la vie et à la réussite étudiante.</li> </ol>